

Province de Québec  
Municipalité de la Paroisse de La Doré  
Mardi, le 21 février 2023

PROCÈS VERBAL de la séance spéciale du conseil municipal de la paroisse de La Doré, convoquée conformément à la Loi pour être tenue le mardi, 21 février 2023, à 8h00, par visioconférence, formant quorum sous la présidence de M. Ghislain Laprise, maire.

Sont présents :

M Ghislain Laprise, maire  
M<sup>mes</sup> Lisa Boily, conseillère  
Louise-Josée Doré, conseillère  
Hélène Gagnon, conseillère  
France Chapdelaine, conseillère  
MM Luc Bélanger, conseiller  
Michel Simard, conseiller  
M<sup>me</sup> Stéphanie Gagnon, Directrice générale

M. Ghislain Laprise, maire, ouvre la séance, souhaite la bienvenue à tous et lit l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

---

1. Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation : Fonds régions et ruralité – Volet 4 – Aide financière pour des projets locaux de vitalisation : Autorisation de présentation d'une demande

POINT 1.0

RÉSOLUTION 2023-02-042

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION : FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ – VOLET 4 – AIDE FINANCIÈRE POUR DES PROJETS LOCAUX DE VITALISATION : AUTORISATION DE PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE

---

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de la Paroisse de La Doré a pris connaissance du Guide à l'intention des organismes concernant le volet 4 – Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale – Aide financière pour des projets locaux de vitalisation;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de la Paroisse de La Doré désire présenter un projet de réfection du terrain de balle lente dans le cadre du volet 4 – Aide financière pour des projets locaux de vitalisation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par France Chapdelaine, appuyé par Lisa Boily et résolu à la majorité des membres du conseil présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré :

- approuve le projet de réfection du terrain de balle lente de la Municipalité;
- s'engage à participer au projet de réfection du terrain de balle lente et à assumer une partie des coûts;
- autorise le dépôt dudit projet dans le cadre du volet 4 – Aide financière pour des projets locaux de vitalisation du Fonds régions et ruralité;
- autorise la directrice générale à présenter et à signer la demande d'aide financière pour ledit projet dans le Fonds régions et ruralité.

Le conseiller Luc Bélanger mentionne son désaccord face à l'adoption de cette résolution.

LEVÉE DE LA SÉANCE SPÉCIALE

---

L'ordre du jour étant épuisé, la séance spéciale est levée.

Ghislain Laprise,  
Maire

Stéphanie Gagnon, CGA,  
Directrice générale